

ROMUS

MODE D'EMPLOI



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Projecteur de travail mobile

- Tension d'exploitation : 220-240 volts 50 60 Hz
- Tension de la prise : Total 3000 watts
- Puissance : 50 watts
- Exécution : Interrupteur Marche/Arrêt, 2 prises, allemand Ampoules LED
- Courant lumineux : 4600 lumen
- Classe de protection : I
- Degré de protection : IP54
- Câble d'alimentation : H07-BQ F 3G1,5
- Dimensions : 440x285x135 mm



Le ROMLUX « MAXI LED » est un projecteur de travail solide avec technologie à LED. L'unité à LED est composée de 136 LED SMD hautes performances et durables (angle de rayonnement 120°) température de couleur 4000 K avec une puissance lumineuse de 4600 lumens.

Seul le fabricant doit remplacer les composants endommagés. (Type de raccordement Y). Seul le fabricant doit remplacer le câble de raccordement endommagé.

Normes :

EN 60598-1, EN 60598-2-4, EN 55015, EN 61547, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN 62471, EN 62493, RoHS, WEEE, CE



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les projecteurs de travail de cette gamme sont prévus pour une utilisation commerciale professionnelle sur les chantiers et dans les ateliers. Les projecteurs de travail ne conviennent pas à l'éclairage général durable des zones de travail ou des zones résidentielles.

Avant la mise en service du projecteur de travail, cette notice d'utilisation doit être fournie à chaque exploitant et à chaque utilisateur qui la comprend.

Au sens du règlement UE 89/391/CEE, l'exploitant et l'utilisateur des projecteurs de travail sont les « salariés », les « employeurs » et les « représentants des salariés ». S'il n'est pas possible d'assurer la sécurité et la protection de la santé dans la zone de travail, il ne faut pas mettre en service les projecteurs de travail.

Les fiches doivent uniquement être montées par un technicien qui dispose de la qualification nécessaire et des connaissances techniques dans le domaine de l'électrotechnique (électricien). Tous les travaux de montage et d'installation sur le projecteur de travail doivent être effectués conformément à la norme CEI 60364 et suivantes.

Les travaux de montage et de maintenance doivent uniquement être effectués par un technicien qui dispose de la qualification nécessaire et des connaissances techniques dans le domaine de l'électrotechnique (électricien).

UTILISATION CONFORME A L'USAGE PRÉVU

Les projecteurs de travail de cette gamme sont des moyens d'exploitation électrique mobiles de catégorie 1 (BGI/GUV-I600) pour les zones de travail sans sollicitation mécanique, physique ou chimique importante sur le moyen d'exploitation électrique. Ils sont conçus pour l'éclairage provisoire des zones de travail sur les chantiers ou dans les ateliers.

Les projecteurs de travail sont, en fonction de l'exécution, des distributeurs d'énergie dans leur fonction élargie (prises dans le boîtier de la lampe). Cependant, les projecteurs de travail ne doivent pas être utilisés comme distributeurs de courant de chantier.



RISQUE LIÉ AUX EXPLOSIONS DE POUSSIÈRES ET DE GAZ !

N'utilisez jamais le projecteur de travail dans des zones dans lesquelles des concentrations inflammables de poussières et de gaz surviennent ! Les explosions de poussières et de gaz peuvent entraîner la mort, des blessures graves ou des dommages matériels importants.

Assurez-vous que le lieu d'utilisation du projecteur de travail soit exempt de toute concentration inflammable de poussières et de gaz.

DANGER LIÉ AU COURANT ÉLECTRIQUE !

La mort et des blessures graves peuvent être provoquées par le courant électrique.

Assurez-vous que seul un technicien qualifié (électricien) monte ou démonte les connecteurs du projecteur de travail.

Assurez-vous que seul un technicien qualifié (électricien) effectue les travaux de montage ou de maintenance sur le projecteur de travail.

Remarque : Les ampoules dans les projecteurs de travail à LED sont fixées et ne peuvent pas être remplacées sans démonter le projecteur.

RISQUE LIÉ AU CÂBLE DE RACCORDEMENT ENDOMMAGÉ !

La mort et des blessures graves peuvent être provoquées par le courant électrique.

Coupez IMMÉDIATEMENT le projecteur de travail de l'alimentation électrique si le câble de raccordement est endommagé. Remettez le projecteur de travail à un technicien qualifié (électricien).

RISQUE LIÉ AU CÂBLE AUX PRISES ENDOMMAGÉES !

La mort et des blessures graves peuvent être provoquées par le courant électrique.

Si le couvercle à rabat et/ou les joints à bride et le col d'étanchéité des prises du projecteur de travail sont endommagés, le degré de protection n'est pas garanti. Coupez IMMÉDIATEMENT le projecteur de travail de l'alimentation électrique. Remettez le projecteur de travail à un technicien qualifié (électricien).

MISE EN SERVICE

1. Comparez les informations sur la plaque signalétique avec les conditions ambiantes sur le lieu d'utilisation (humidité, moiteur, sollicitation mécanique). Si les conditions ambiantes ne sont pas adaptées, ne mettez pas en service le projecteur de travail.
2. Comparez les informations sur la plaque signalétique avec les données de la tension électrique disponible sur le lieu d'utilisation. Les valeurs doivent concorder. Si les valeurs ne concordent pas, ne mettez pas en service le projecteur de travail.
3. Branchez la fiche du projecteur de travail dans la prise adaptée au point de connexion.
4. Mettez l'interrupteur de l'appareil en position (MARCHE). Le projecteur de travail doit s'allumer. Si le projecteur de travail ne s'allume pas ou si les prises du projecteur de travail ne sont pas alimentées en tension secteur, recherchez la cause et l'erreur.
5. Les accessoires comme le pied télescopique, le trépied, les fixations murales, les supports ou une fixation rapide KLICK-FIX peuvent être montés sur la surface de montage prévue à cet effet située sur la partie inférieure du projecteur de travail.



EXPLOITATION

Le projecteur de travail doit uniquement être exploité dans des conditions ambiantes adaptées (tension du secteur, fréquence du secteur, humidité, moiteur, sollicitation mécanique).

Le projecteur de travail possède un arceau avec six niveaux d'enclenchement pour le réglage de l'angle d'installation de 10° à 60°.

Si le projecteur de travail ne s'allume pas ou si les prises du projecteur de travail ne sont pas alimentées en tension secteur, recherchez la cause et l'erreur.

MISE HORS TENSION

Mettez le projecteur de travail hors tension pour remplacer l'ampoule et/ou le starter, pour tous les risques électriques émanant du projecteur de travail et lors de tous les travaux de maintenance.

1. Mettez l'interrupteur de l'appareil en position (ARRÊT).
2. Débranchez la fiche du projecteur de travail de la prise au point de connexion.
3. Les appareils raccordés avec la/les prises au projecteur de travail doivent être débranchés du projecteur de travail.

REPLACEMENT DE L'AMPOULE

Seul le fabricant ou une entreprise agréée peut remplacer l'ampoule à LED.

RECHERCHE D'ERREURS

Erreurs	Le projecteur de travail ne s'allume pas
Solution	Activez la tension du secteur
Solution	Mettez l'interrupteur de l'appareil en position (MARCHE)
Solution	Débranchez la fiche. Vérifiez soigneusement que le câble de raccordement ne soit pas endommagé.

Erreurs	Aucune tension sur la/les prise(s) du projecteur de travail
Solution	Activez la tension du secteur
Solution	Débranchez la fiche. Vérifiez soigneusement que le câble de raccordement ne soit pas endommagé.

